



Procédure de délivrance d'un acte de naissance au Maroc

Par **chounouzou**, le **25/04/2014** à **04:52**

Je dispose d'un extrait de décès en Algérie d'un grand père né au Maroc à Casablanca en 1858. Cet extrait reprend la filiation complète et la date de décès en Algérie le 25/08/1942. Où s'adresser SVP pour obtenir ou reconstituer l'acte de naissance correspondant.
Grand merci pour votre aide.
E. LIAMANI

Par **domat**, le **25/04/2014** à **09:47**

bjr,
si vous êtes en france, je vous conseille de prendre contact avec un consulat du maroc.
cdt